

**Période du 5 octobre au 18 décembre**

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
MIDI 11H45 - 12H30	<b>Perles &amp; Co.</b> Jordane 10 enfants CM1-CM2	<b>Initiation Football</b> Vincent 18 enfants Toutes classes	<b>Jeux Informatique</b> Vincent 10 enfants Toutes classes	<b>Jeux de cartes</b> Vincent 14 enfants Toutes classes
MIDI 12H30-13H15	<b>Mini-Jeux</b> Anne Cécile 18 enfants Toutes classes	<b>Scoubidous</b> Jordane 10 enfants CE2-CM1-CM2	<b>Lecture de contes</b> Jordane 18 enfants CP-CE1	<b>Philatélie</b> AUBINEAU Philippe 12 enfants Toutes classes
SOIR 16H00 - 17H15	<b>Art-Zen</b> Anne-Cécile 14 enfants Toutes classes	<b>Atelier sophro ludique</b> Baudry Christine 12 enfants Toutes classes	<b>Echecs</b> Echiquier niortais 16 enfants CM1-CM2	<b>M'Ton Goûter</b> Vincent 12 enfants Toutes classes
		<b>Danse</b> Anne Cécile 18 enfants Toutes classes	<b>Récup'</b> Jordane 10 enfants CE1-CE2-CM1-CM2	

## COUPON DE PRE-INSCRIPTION A REMETTRE

Période du 5 octobre au 18 décembre

La participation aux activités est subordonnée à l'inscription aux temps d'accueils périscolaires (restauration - 1<sup>ère</sup> heure du soir)

### Activités au choix par ordre de préférence

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
MIDI 11H45 - 12H30	Perles & Co. <input type="checkbox"/>	Initiation Football <input type="checkbox"/>	Jeux Informatique <input type="checkbox"/>	Jeux de cartes <input type="checkbox"/>
MIDI 12H30-13H15	Mini-Jeux <input type="checkbox"/>	Scoubidous <input type="checkbox"/>	Lecture de contes <input type="checkbox"/>	Philatélie <input type="checkbox"/>
SOIR 16H00- 17H15	Art-Zen <input type="checkbox"/>	Atelier sophro ludique <input type="checkbox"/>	Echecs <input type="checkbox"/>	M'Ton Goûter <input type="checkbox"/>
		Danse <input type="checkbox"/>	Récup' <input type="checkbox"/>	

Un récépissé de validation d'inscription sera remis à chaque enfant avant le début du trimestre.

L'enfant suivra le cycle d'activité sur toute la durée prévue par les organisateurs et assistera à chaque tranche horaire dans sa totalité. Lorsqu'il s'agit d'animation en soirée, je m'engage donc à ne pas venir le chercher avant la fin de l'activité.

Il est possible que l'activité ne convienne pas à votre enfant. Merci de nous en tenir informé rapidement, afin que nous puissions éventuellement la proposer à d'autres.

En cas d'absence inexpliquée de l'adulte responsable de la prise en charge de l'enfant à la fin des animations du soir (18h30), j'ai bien pris note que, pour des raisons évidentes de sécurité, l'enfant sera remis aux autorités compétentes à savoir la Police Nationale ou la Gendarmerie.